Le Socialisme

| *Suite.* |

Une des premières et des plus importantes réformes inscrites dans le programme socialiste, est l'abolition des privilèges et des monopoles qui, suivant eux, offensent le principe de l'égalité et de la liberté. Les Banques, les institutions financières, les chemins de fer, les mines, tout ce qui est concédé à des sociétés privilégiées, à des réunions de capitalistes, doit faire retour à l'Etat. Au lieu d'être, comme aujourd'hui, une propriété privilégiée, ces grands établissements financiers, ces grandes compagnies industrielles, doivent devenir les propriétés de l'universalité des citoyens représentés par l'Etat. Ils seront, non pas, expropriés, selon le mot brutal de la langue vulgaire, mot qui peut effrayer les intérêts, mais, suivant un euphémisme habilement trouvé, ils seront substitués aux sociétés actuellement propriétaires ou concessionnaires et dans la propriété et dans l'exploitation. L'Etat sera banquier, entrepreneur de transports, extracteur et marchand de houille.... Ce sera encore un monopole; mais ce monopole ne portera plus ombrage aux réformateurs qu'anime le plus pur esprit du Socialisme. Il ne sera plus une atteinte à la liberté ou à l'égalité. Il ne sera, en effet, qu'une étape; et, qui ne comprend que l'absorption par l'Etat, la concentration entre ses mains de toutes ces forces industrielles et financières sera un simple acheminement vers le collectivisme rêvé? Et, par une de ces étranges contradictions qui lui sont familières, ce socialisme qui prêche partout la haine de tout gouvernement et de toute autorité, renforce encore le pouvoir de l'Etat. Il est vrai que, dans sa pensée, ouvertement exprimée du reste, cette autorité, ce pouvoir, le gouvernement, en un mot, doivent appartenir un jour aux travailleurs, à la classe ouvrière, et, c'est alors que, maître de toutes les propriétés, aujourd'hui privilégiées, l'Etat pourra, peu à peu, absorber les propriétés privées, comme les propriétés monopolisées, et assurer le régime du collectivisme.

S'il est un droit qui mérite d'être garanti et respecté sous toutes ses formes, c'est, à coup sûr, le droit d'association. Il n'en est pas de plus digne de la faveur du législateur, et de plus fécond en heureux résultats. Il faut que tout homme ait la liberté de s'associer avec ses semblables dans un but licite: mais, par une juste réciprocité, il faut que le droit de s'associer soit et reste une faculté, et ne devienne pas une obligation pour l'individu. Il est indispensable, en outre, que l'association ne se transforme pas en un instrument d'oppression et de tyrannie. Voyons ce qu'a fait et ce que veut faire de ce droit le programme socialiste.

Il y a, en France du moins, une loi qui autorise et encourage les syndicats professionnels. On sait ce qu'on entend par ces mots. Le syndicat professionnel est l'association formée par plusieurs personnes exerçant la même profession. Cette loi a réalisé des progrès considérables, et, sans mériter d'être taxée de tendances rétrogrades, beaucoup d'esprits pratiques et soucieux de l'avenir, pouvaient prétendre que ce progrès était un peu téméraire, et nous réservait, peut-être, de pénibles et dangereuses surprises. Elle fondait aux prix de formalités insignifiantes à remplir, la liberté des syndicats. Les ouvriers pouvaient se syndiquer entre eux. Le droit était égal pour les uns comme pour les autres, et la liberté du travail était sauvegardée en même temps que la liberté de l'industrie.

Certes, si bien conçue qu'elle ait été dans une pensée de sage libéralisme, cette loi a déjà donné lieu, dans son application, à bien des abus et même à des actes arbitraires, mais, en somme, elle établissait un assez juste équilibre entre patrons et ouvriers, employeurs et employés, entre les représentants du capital et les représentants du travail. C'est cet équilibre, qu'invoquant les droits des ouvriers, certains réformateurs ont voulu détruire. Les réformateurs pratiques, les novateurs de faits sont venus avant les législateurs. La loi sur les syndicats professionnels a été sur un grand nombre de points interprétée et appliquée dans un esprit de partialité et d'exclusivisme qui l'a fait dévier de son but. Etant le nombre, les syndicats ont voulu être la force, et confisquer, à leur profit, la liberté personnelle de l'ouvrier, comme celle du patron. Bien que la loi laissât l'ouvrier absolument libre de faire ou non partie des syndicats, cette liberté nominale est trop souvent devenue en fait une obligation. L'ouvrier isolé, non syndiqué, s'est vu écarté des ateliers, tantôt par la menace et la violence même, tantôt par la mise en interdit du chef d'industrie qui avait commis la faute impardonnable de prendre à son service un ouvrier non affilié aux syndicats.

Ces regrettables pratiques n'ont pas suffi. Du domaine du fait on a voulu les faire passer dans le domaine du droit, mais sans succès, car le Sénat Français repoussa, avec une sagesse qui l'honore une loi votée, il y a quelques années par la Chambre des Députés, et créant, pour ainsi dire, l'inamovibilité de l'ouvrier. Les revendications socialistes ne s'arrêtent pas là. Elles réclament, pour chaque profession, le syndicat obligatoire, et quel syndicat! et, avec quels pouvoirs! C'est ainsi qu'ils auraient le droit de fixer, sans appel, la durée de la journée du travail, et le taux des salaires....

D'autres réformes bien autrement graves sont demandées. Pour une importante fraction du parti socialiste, la loi sur les syndicats professionnels n'est qu'une loi réactionnaire, sous prétexte qu'elle oblige les syndicats à l'accomplissement de quelques formalités pour être loyalement et régulièrement constitués: cette loi est entachée d'illibéralisme, elle n'est qu'un instrument d'oppression et de tyrannie: elle ne saurait être obéie et reconnue. Le droit des syndicats est au-dessus des lois. Il prime tout et ne saurait souffrir aucune entrave. Cela semble étrange, et bon nombre d'esprits positifs se refuseront d'ajouter foi à de pareilles absurdités. Eh bien! ce sont là, cependant, les doctrines que j'ai maintes et maintes fois entendues.

YAN DE LESCA.

(*A suivre.*)

L'IDÉAL A VINGT ANS.

XIV

Quel était votre idéal de la vie à 20 ans?
L'âge mûr l'a-t-il réalisé?

HENRY HOUSSAYE

L'historien a moins de contentement à publier la Vérité qu'il n'a de conscience à la chercher et à l'attendre.

(*Pensée inédite.*) Henry HOUSSAYE.

Rien n'est plus malaisé à porter, pour un écrivain, que le nom d'un homme célèbre; les exemples des gens de lettres parvenant à se créer une place personnelle dans la littérature où leur père s'était illustré sont rares. Vous me citerez Alexandre Dumas fils, oui. Mais ensuite?

M. Henry Houssaye est venu après Arsène et s'est créé une réputation sinon aussi brillante, du moins plus solide.

Tour à tour historien et journaliste, il avait à peine quarante ans quand il vint demander la succession de Taine à l'Académie, qui le fit repasser trois fois et lui donna le fauteuil de Leconte de Lisle, qui avait été le fauteuil de Victor Hugo et des deux Corneille.

Il n'avait pas rêvé si haut à vingt ans:

A vingt ans, je ne pensais qu'à la Grèce. Je voulais occuper ma vie à conter dans des livres l'histoire des Grecs anciens et à défendre dans les journaux la cause des Grecs modernes. Je croyais mourir dans la peau d'un membre de l'Académie des inscriptions.

Après la guerre, j'aurais voulu rester dans l'armée. Si j'avais su à temps qu'un officier de mobiles pouvait, avec plus ou moins de protections, passer sous-lieutenant à la Légion étrangère, je porterais aujourd'hui le pantalon rouge et les épaulettes d'or.

Henry HOUSSAYE.

Sait-on qu'il gagna la croix de la Légion d'honneur sur le champ de bataille, en 1870? Comme il l'écrit, il aurait voulu rester à l'armée; il disait parfois à son père:

—Ma vocation était d'être soldat.

La vieille poussée atavique se faisait sentir; son grand-père fut un brigand de la Loire, aide de camp du général Hullin. Ne pouvant servir par l'épée, il s'est mis à faire revivre par la plume les grandes luttes de 1814 et de 1815.

Son père, Arsène Houssaye, racontait, les jours où il était de bonne humeur, que lorsque Augustine Brohan voulait punir son fils—un camarade d'Henry Houssaye—elle lui disait: "Si tu continues à n'être pas sage, je te condamnerai à faire le tour de Mme Allan!"

—Moi, ajoutait-il, quand je voulais punir Henry, je lui disais: "Si tu continues à n'être pas sage, je te mènerai à l'Académie." La troisième fois que je lui fis cette menace, il me répondit: "A l'Académie! J'irai bien tout seul!" et il y est allé tout seul.

Comme côté original, c'est le père, Arsène Houssaye, qui, à quatre-vingt-un ans, rendit compte dans un journal de la réception de son fils, à laquelle il avait assisté avec la joie rayonnante d'un homme heureux.

Il commençait son article par cette phrase de ses *Confessions*: "De tous mes livres, le meilleur, c'est Henry Houssaye!"

E. GOT

Un des comédiens qui ont laissé une des plus profondes empreintes dans l'esprit de toute une génération. Cinquante ans il demeura sur les planches de la Comédie-Française.

Après des études classiques brillantes, remporte un prix au concours général, un fort en thème, quoi! Pris par le recrutement, on le libère pour lui permettre de débuter et il commence à répéter avec le costume militaire et les deux galons rouges de caporal sur la manche.

Aussi bien, voici son existence tout entière racontée par lui-même:

J'ai débuté, le 17 juillet 1844, par *les Héritiers* et *les Précieuses ridicules*, *le Médecin malgré lui*, *les Plaideurs* et *les Fourberies de Scapin*, après engagement pour le 1er avril 1845.

Je suis allé passer les mois intermédiaires à Nantes, sous la direction Tilly, ancien baryton de l'Opéra-Comique, qui donna beaucoup d'ancien répertoire, eu égard aux habitudes déjà prises de la province.

Je suis donc rentré le 1er août 1845 au Théâtre-Français, que je n'ai plus quitté que six mois pour l'Odéon, en 1866.

Mes premières créations au Théâtre-Français ont été dans *la Chasse aux fripons*, de M. Camille Doucet, dans la reprise de *Ciguë* et dans *Il ne faut jurer de rien*, qu'on a donné le 23 juin 1848, le premier soir de l'émeute.

...Quant à ce que j'ai joué dans ma carrière, qui s'est passé toute à la Comédie Française, c'est deux cents rôles environ, dont soixante-quinze créés dans des genres assez divers, je m'en vante, et parmi lesquels mes habitudes d'éducation et mes goûts m'ont naturellement porté de verve vers les vers les plus littéraires ou les plus élevés d'aspiration, soit dans le repertoire d'Emile Augier presque entier, soit dans Balzac, de Musset, Dumas, Laya, Scribe, Mélesville, Foussier, Pailleron, Labiche, Sardou, Barbier, Gondinet, etc. De la concentration de la timidité, de l'audace par bouffées, de l'enthousiasme parfois jusqu'à la passion, et plus souvent de l'impuissance dont j'enrage, voilà peut-être mon bilan devant la rampe. Vous, spectateur, vous me connaissez mieux que je me connais moi-même.

E. GOT.

Quel était son idéal?
Sa lettre est très explicite.

Cher monsieur,

En deux phrases ma réponse:

Au sortir du collège, je suis entré par goût au Conservatoire.

Trois ans après, j'étais à la Comédie-Française, où je suis resté plus d'un demi-siècle.

Concluez, s'il vous plait.

Bien à vous,

E. GOT.

Son idéal a donc été réalisé bien au delà.

Si l'espace ne nous faisait défaut, nous voudrions faire ressortir son attitude très méritante en 1870. Pendant le siège, il marcha comme garde national. Sous l'Empire, il avait passé pour frondeur. Sous la République, il ne voulu pas manifester contre l'Empire vaincu, et si on feuilletait les archives de la Société des gens de lettres, on trouverait la lettre suivante, adressée au Comité qui, à ce moment, organisait des auditions publiques des *Châtiments*:

A M. Charles Valois, membre du Comité de la Société des gens de lettres.

Paris, le 9 novembre 1870.

Monsieur,

Je descends de garde au rempart et me hâte de répondre à la demande que vous me faites l'honneur de m'adresser au nom de la Société des gens de lettres.

Je suis autant que personne admirateur des *Châtiments*.

J'ai pour amis des amis intimes de M. Victor Hugo.

Je serais fier et heureux de servir cette haute renommée dans la mesure de mes forces.

Et je puis dire enfin, si quelque artiste a droit de se targuer d'indépendance, assurément—si je ne suis pas *celui-là*—je suis du moins un des plus anciens et des plus convaincus.

Eh bien! malgré tout, un sentiment que je n'ose pas bien définir ici, mais que j'éprouve invinciblement au fond de la conscience, m'empêche de venir m'associer à une lecture publique des *Châtiments* sur une scène qui acceptait si bénévolement, il y a quelques semaines, le titre de théâtre des *Comédiens ordinaires de l'Empereur*.

Les cadeaux, les dîners et les fêtes, et Compiègne et Fontainebleau m'ont toujours soulevé le cœur. Je l'atteste, et on le sait; mais si j'étais un des rares opposants de la veille, qu'on me permette aujourd'hui de me tenir encore à part des trop nombreux fanfarons du lendemain.

Veuillez agréer, etc.

E. GOT,
De la Comédie-Française.

Pendant tout le siège, il joua avec ses camarades chaque fois que la Comédie ouvrit ses portes.

Au moment de l'entrée des Prussiens à Paris, on parlait d'une représentation de gala, comme en 1814; Got dit à M. Edouard Thierry:

—Je refuse de jouer, dût-on me fusiller.

La représentation de gala n'eut pas lieu; la loge impériale dans laquelle le prince de Bismarck et Guillaume 1er avaient assisté au spectacle en 1867, avait été transformée en chapelle ardente de l'ambulance du théâtre pendant le siège, et les vainqueurs ne réclamèrent pas d'y venir entendre la comédie: le drame leur avait suffi.

Enfin, dernier détail, Got est le premier acteur français qui ait été décoré en 1881, comme professeur du Conservatoire, il est vrai.

LE Langage des Fleurs

On a écrit un grand nombre de volumes sur les symboles floraux, et la simple énumération des images que l'on trouve dans chaque fleur, par exemple:

La victoire dans un laurier,
Une femme dans une rose.

nous entraînerait hors des limites qui nous sont assignées.

Aussi faut-il négliger le côté poétique de la question et se borner à faire connaître les notions les plus élémentaires de la langue florale.

Le nombre des fleurs et des plantes que produit la terre est infini et l'on pourrait certainement se servir de leurs noms pour remplacer tous les mots du dictionnaire, mais personne, jusqu'à présent, n'a éprouvé le besoin de fleurir le langage des mathématiciens ou celui des notaires et la langue florale ne sert guère qu'à exprimer des sentiments d'estime, d'affection ou d'amour—ou les sentiments contraires.

Tout le monde sait que l'on attache aux couleurs une signification: la couleur blanche est, chez tous les peuples civilisés, le symbole de l'innocence, de la candeur, de la pureté; le rouge symbolise l'amour et le commandement; le bleu, la loyauté, la sagesse, la fidélité; le jaune, la déception et la trahison; le vert, l'espérance, le noir, le deuil, la tristesse; le rose, la jeunesse et la joie.

Par le mélange des couleurs principales, on obtient une infinité de nuances, dont chacune est le symbole d'un vice ou d'une vertu: ainsi le brun signifie mélancolie; le gris, simplicité; le pourpre, grandeur; le violet clair, amitié; etc.

Les nuances juxtaposées, c'est-à-dire placées l'une à côté de l'autre, ont également une signification particulière. Par exemple:

Blanc et bleu signifie sagesse.
Blanc et rouge — courage.
Bleu et rouge — fidélité.
Fauve et vert — dissimulation.
Vert et incarnat — doux espoir.

Comme il y a des fleurs de toutes les couleurs, on conçoit que l'on puisse composer des bouquets aussi éloquents que de longs discours. On les appelle bouquets symboliques; mais, pour qu'ils soient réellement symboliques, il est nécessaire que la personne qui envoie les fleurs et celle à qui on les adresse se soient parfaitement mises d'accord sur leur signification, qu'elles aient par conséquent le même dictionnaire floral, sinon elles risqueraient fort de se méprendre sur la nature de leurs sentiments.

La confection et la lecture des bouquets symboliques sont soumises à des règles assez nombreuses, dont l'inobservation pourrait occasionner des non-sens ou des contresens, et Dieu sait quelles pourraient en être les conséquences!

Si nous indiquions ces règles, il nous faudrait aussi montrer par des exemples comment on les applique, ce qui reviendrait à faire un cours de grammaire florale avec thèmes et versions à l'appui, et nous entraînerait beaucoup trop loin.

Nous allons simplement indiquer par ordre alphabétique la signification des principales plantes et fleurs symboliques:

Absinthe: «amertume», «absence».—Acacia blanc: «respect», «tendresse».—Acacia rose: «modestie».—Aconit: «crime».—Aloès: «amertume», «chagrin».—Amourette des prés: «amour léger».—Anémone: «abandon».—Angélique: «inspiration».—Arbousier: «renommée».—Aristoloche: «douce amitié».—Aubépine: «espérance».—Balsamine: impatience».—Baume: «vertu».—Belle-de-Jour: «coquetterie».—Belle-de-Nuit: «timidité».—Bluet: «délicatesse».—Bouillon blanc: «bon caractère».»—Boule-de-Neige: «ennui».—Bourrache: «brusquerie».—Bouton d'or: «tromperie».—Bruyère: «solitude».—Buis: «courage». Camélia: «bonheur calme», «reconnaissance».—Camomille: «mystère».—Capillaire: «discrétion».—Chèvrefeuille: «liens d'amour».—Chrysanthème: «dignité».—Citronelle: «douleur».-Coquelicot: «Bonheur éphémère».—Dalhia: «nouveauté». — Eglantier: «poétique hommage».—Epis de blé: «abondance», «richesse».—Faux ébénier: «mauvais augure».--Feuilles vertes (bouquet de): «espérance».—Fleur d'oranger: «pureté». — Fougère: «sincérité».—Fuchsia: «fragilité». Genêt: «faible espoir». — Géranium parfumé: «préférence».—Gerbe d'or: «avarice».—Giroflée: «dépit».—Glycine: «douce amitié». —Gui: «je surmonte tout».—Héliotrope: «je vous aime».—Hortensia: «insouciance», «froideur».— Houblon: «injustice».—Houx: «prévoyance». — Immortelle jaune: «souvenir impérissable». — Iris: «message».—Jasmin: «amabilité». —Jonquille: «désir».

Laurier: courage». — Lianes: «liens d'amour».— Lierre: «amitié».—Lilas blanc: «jeunesse».—Lis: «majesté».—Liseron: «humilité».—Marguerite: «m'aimez-vous». —Marguerite double: «sentiments partagés».—Muguet: «printemps». —Myosotis: «ne m'oubliez pas».—Myrte: «amour».—Noisetier: «réconciliation». — Œillet blanc: «amour fidèle».—Œillet panaché: «refus». — Œillet rouge: «énergie». —Ortie: «cruauté».

Pâquerette: «innocence». — Pâquerette double: «affection».—Pêcher: «aveu timide».— Pensée: «pensée».— Pied d'alouette: «inconstance».—Reine des prés: «vous régnez sur mon cœur».—Réséda: «modestie».—Romarin: «votre présence me console».

Rose: «beauté».—Bouton de rose: «jeune fille».—Scabieuse: «mystère».— Syringa: «amour fraternel».—Souci: «chagrin», «peine». —Trèfle: «humilité». — Trèfle à quatre feuilles: «bonheur».—Tulipe: «déclaration».—Verveine: «enchantement». — Violette: «candeur», «modestie».

Nombre de gracieuses et naïves légendes sont attachées à ces symboles aussi fragiles, hélas! que les fleurs elles-mêmes. N'importe; on croit volontiers ce qu'on désire; aussi souhaitons-nous à tous de trouver le trèfle à quatre feuilles.

Offre généreuse.

La maison Mariani et Cie., de New York, enverra gratuitement à quiconque lui en fera la demande, un livre renfermant les portraits de tous les personnages éminents de notre époque. Voir l'adresse de la maison dans une annonce que nous publions plus loin.

C'est l'Automne.

C'est l'automne, l'automne
D'octobre rembruni,
La saison monotone
Où la feuille jaunit;

Où l'arbre, feuille à feuille
Et dans l'étonnement,
Se dépouille, s'effeuille
Et perd son ornement;

Où la mélancolie
Des choses d'alentour,
Pâlissante et pâlie,
Pâlit l'âme à son tour;

Où cette âme, attristée
Par un vague incertain,
Est comme démontée
Et perd son vieux latin;

Où plaintive, pleurante,
Aux longs vers décolés,
L'élégie est mourante
Aux cœurs inconsolés;

Où la feuille qui tombe,
Oracle du bois mort,
Montre à chacun la tombe
Où nous jette le sort;

Où l'équinoxe, en somme,
Déplaçant la saison,
Fait de l'homme un pauvre homme
Et trouble sa raison.

Cet automne est fort drôle!..
Féminin, masculin,
Il joue un double rôle
De traître et de vilain.

C'est un vieux misérable,
Malpropre assurément
Tout à fait déplorable,
Haïssable vraiment.

Son nom est perfidie!
Grincheux, haineux, malsain,
Il est la maladie,
Avec le médecin.

Voyez ce qu'il apporte
Tous les ans par ici,
Ce qu'il sème à la porte
Des gens, et sans merci!

Voyez tous les microbes
Qu'il jette par milliers
Sur les habits, les robes,
Jusque dans les souliers!

En savons-nous le nombre?
Et ces microbes-là,
Qu'on sent grouil er dans l'ombre
Des romans de Zola,

Sont *jaunes* sans nul doute,
D'un *jaune* incontesté
Du *jaune* que redoute
La docte Faculté.

Le *jaune*, en microbie,
Est le plus dangereux;
Car il est ambibie,
Et nous sommes peureux.

Les Docteurs en Science
—Peut-on l'être autrement?—
Et dont l'expérience
Affirme en affirmant,

S'accordent tous à dire
Que le *jaune* est pervers
Et qu'il n'en faut point rire,
Même en rimant des vers.

Oui, mais la *Quarantaine*,
Qui n'a pas peur d'un rien,
Dit au croquemitaine:
"*Pass: au large, vaurien!*"

J. G.

POIDS ROYAUX.

Un reporter américain envoyé aux fêtes du couronnement de la jeune reine de Hollande s'était juré de rapportér à son journal, outre les ordinaires documents à la portée de tous ses confrères, quelque détail inédit et intime sur la nouvelle souveraine.

Faute de mieux, il imagina d'obteuir son poids exact. Il parait qu'il fut assez difficile d'amener—par quels stratagèmes—la jeune Reine sur une bascule, car le reporter ne put obtenir le résultat rêvé qu'après les fêtes, et c'est aujourd'hui seulement qu'il livre au monde le bulletin de pesage de S. M. Wilhelmine, en en garantissant l'authenticité: la reine de Hollande pèserait exactement 63 kilogrammes 750 grammes et quelques décigrammes.

En même temps, d'ailleurs, et par des documents déjà connus, l'ingénieux reporter établit la statistique du poids des autres souveraines.

La reine d'Italie pèse 80 kilogrammes. La reine d'Angleterre vient après, 78 kilos. Puis viennent la reine-régente d'Espagne, 67 kilos; la reine des Belges, 65 kilos; l'impératrice d'Allemagne, 62 kilos, et la Czarine, 58 kilos.

---

que M. Barberini, en monrant, vous avait oubliée.

Il s'arrêta.

La comtesse avait retiré sa main.

Elle s'était éloignée de lui avec une expression d'horreur, et il voyait ses yeux étinceler dans l'ombre du coupé.

En même temps, sa main cherchait la pomme pour sonner, pour faire arrêter la voiture....

Le mari dit, effaré:

—Que faites-vous?

—Je veux descendre....Je ne resterai pas une minute de plus.

—Et pourquoi? s'écria M. de Pompéry, épouvanté.

—Vous m'avez trompée, fit la jeune femme, hors d'elle. Vous m'avez tendu un piège infâme!

Et elle cherchait à sonner, à ouvrir la portière.

M. de Pompéry se jeta sur elle pour paralyser ses mouvements.

—Par amour, dit-il. Je t'ai trompée par amour!.... Je t'aime trop.... Je ne voulais pas que tu fusses à un autre!

—Et moi, dit-elle, je vous hais, je vous méprise. Laissez-moi partir.

—Non! non!

—Laissez-moi, ou je crie, ou j'appelle!

—Tu es ma femme!.... dit le mari en essayant d'écraser ses lèvres d'un baiser.

Elle le repoussa rudement.

—Ta femme! jamais!.... Jamais! jamais je ne serai à toi! Tu m'as ravi ma liberté par un mensonge! Tu m'as fait souffrir mille tortures!.... Je te hais! Va-t-en! va t-en!

M. de Pompéry ne se contenait plus. Cette résistance enragée ne faisait que l'affoler....

—Tu seras à moi, hurla-t-il. Je te veux.... Tu es ma femme devant Dieu!

Il voulut la saisir.... Mais, tout à coup, ses mains se desserrèrent. Un cri monta à ses lèvres.... un cri qui ne sortit pas .... et il s'affaissa sur la banquette.... inerte, comme une outre vidée....

L'Italienne avait pu, dans les mouvements désordonnés qui s'étaient produits, s'emparer du poignard caché dans son sac, et elle avait frappé.... au hasard, sans mesure.... Le coup avait traversé le cœur.... Tout cela en quelques secondes, l'espace d'un éclair.

Elle resta un moment interdite, épouvantée de son crime.... et elle regarda par la portière où se trouvait la voiture. Elle reconnut les quais.... Elle vit la Seine miroitant sous les lumières.... A gauche, des arbres... C'était le jardin des Tuileries tout plein d'ombre....

Le cocher n'avait rien entendu, ne s'était aperçu de rien, l'équipage marchait au même pas....

Tout à coup une idée vint à la comtesse.... Elle pensa au narcotique. Elle l'avala et tomba comme une masse à côté de son mari.... Elle avait oublié le poignard, jeté par elle tout sanglant au fond de la voiture.

Il n'y avait eu de sa part aucune préméditation pour faire accuser de meurtre Paul de Lagarde, — mais quand elle le sut soupçonné, elle vit là comme une revanche de la Providence et résolut de laisser aller les choses jusqu'au bout. Cette erreur la sauvait, détournait d'elle les soupçons, séparait Paul de la rivale abhorrée et la vengeait, la vengeait plus cruellement qu'elle n'eût jamais osé le rêver!

Nul doute ne pouvait s'élever contre elle. Personne ne savait qu'elle avait eu en sa possession le poignard de Paul. Elle n'avait aucun intérêt à tuer son mari, qui l'enrichissait, nul ne soupçonnant ce qui se passait dans son âme.

Et, calme, sereine, ne regrettant plus ce qu'elle avait fait, elle attendit avec impatience que le juge d'instruction la confrontât avec Paul pour achever d'écraser l'homme qui l'avait dédaignée, lui montrer ce qu'elle était, ce qu'elle pouvait.... Et pour le voir.... car elle serait encore heureuse seulement de le voir... Mais ce qui, par-dessus tout, la transportait, c'est qu'ils étaient séparés, Paul et la femme qu'il aimait.... c'est que l'*autre* allait souffrir mille morts en sachant son amant accusé, en se voyant loin de lui, impuissante à le consoler, à le sauver, tremblant peut-être pour ses jours.

Quelle revanche complète, inespérée!.... C'était vraiment le doigt de Dieu!

IX

Mme de Lagarde, ancienne femme de magistrat, mère de Paul de Lagarde, approchait de la soixantaine. Demeurée veuve de bonne heure, elle avait consacré, après la perte de son mari, toutes les forces de son intelligence et tout son dévouement à son fils, la seule affection qui lui restât. C'était une femme instruite, distinguée, qui avait dû être fort belle. Elle était grande, de taille encore mince, avait la démarche élégante et jeune et ne portait que des vêtements noirs, ce qui faisait ressortir la blancheur de son teint et de ses cheveux. Elle ne vivait que pour son fils. Sa pensée était constamment avec lui.

Le matin de l'arrestation, sachant que Paul avait dû assister à un mariage, et qu'il devait ensuite rester dehors une partie de la nuit, car elle était au courant de son intrigue, — une intrigue qu'elle maudissait et qui lui créait de mortelles inquiétudes, surtout depuis l'agression dont Paul avait été victime de la part des émissaires de la comtesse Olivieri, — une intrigue qu'elle avait vainement essayé de combattre et qui laissait son âme toute pleine d'appréhensions,— ce matin-là, disons-nous, elle s'était levée dès sept heures et son premier soin avait été de courir à l'antichambre s'assurer si son fils était de retour. En ne voyant pas aux patères son manteau et son chapeau, sa canne dans le porte-canne, elle reçut un coup au cœur.

—Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle, il n'est pas rentré!

Elle courut à la chambre de Paul, ouvrit la porte avec précaution en cas qu'il fût là, qu'il dormît! Mais elle aperçut le lit vide et entra.... Paul n'avait pas paru. La chambre était telle qu'elle l'avait laissés la veille, la couverture faite, les vêtements d'intérieur préparés sur un fauteuil.

La pauvre mère resta livide, les jambes tremblantes.

— Pourvu, murmura-t-elle, qu'il ne lui soit pas arrivé malheur!

Sirop calmant de Mme Winslow

Ce sirop a été en usage pendant plus de CINQUANTE ANS par des MILLIONS DE MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION, avec un SUCCÈS PARFAIT. Il CALME L'ENFANT, AMOLLIT SES GENCIVES et SOULAGE les DOULEURS; GUÉRIT LES COLIQUES; c'est le meilleur remède pour la diarrhée. En vente chez tous les pharmaciens dans le monde entier. Soyez sûr de demander le "sirop calmant de Mme Winslow"; n'en prenez pas d'autre. Vingt cinq sous la bouteille.

ILLINOIS CENTRAL.

Le temps le plus rapide et la seule ligne avec trains vestibulés, illuminés au gaz, avec chars dortoirs et buffet à Cairo, St-Louis et Chicago sans changement. Aucun changement de chars pour les passagers des diverses classes.
27 juil—Mer Ven Dim—LF

Feuilleton

—DE:—

L'Abeille de la N. O.

UN ÉTÉ A LA GRAND'ILE,

—PAR—

Adolphe LE MERCIER DU QUESNAY.

II

Toute verte de ses paturages, plate et sans accidents, l'île semble d'abord une longue prairie jaunâtre flottant sur les eaux. Du côté de la baie intérieure, elle est partout couverte d'un gazon très serré, brûlé parfois, qui, s'étalant jusqu'au ras des flots, lui donne un aspect assez prosaïque; le pays tout entier n'est boisé qu'aux trois-quarts de sa longueur.

De magnifiques chênes, au centre, en traversent, il est vrai, une bonne partie; et cette avenue grandoise, hardiment debout comme pour braver le souffle des tempêtes, ce grand rideau de bois sombre aboutit d'une part à un véritable parc anglais, coquettement planté d'orangers, d'arbres à cire, de lianes et de genévriers; couvert seulement de maigres pâturages. Vers cette pointe quelques troupeaux de moutons et des vaches paissent les pâles herbages trempés de sel, auprès d'une source saumâtre qu'ombragent de grands saules.

Pour le touriste accoutumé aux variétés pittoresques des pays à montagnes—la Virginie et l'Est Tennessee par exemple—il y a donc surprise et déception. L'île paraîtra insignifiante, sans attrait, presque sans verdure; et si la nuit tombe à l'instant de l'arrivée, si la lune ne brille pas encore sur l'horizon, cet étranger ne verra qu'une perspective sombre et plate. Résigné, il lui faudra monter en charrette, gagner villageoisement les diverses pensions de l'endroit ou quelques maisons particulières, en maugréant contre sa malechance.

Quant à nous, arrivés presque nuit close à notre logis rendu plus sombre encore par les vastes dômes de la colossale avenue, nous ne pûmes rien distinguer de bien net. Cette puissante colonnade de chênes nous parut la seule chose grande et belle du